

Règlement du concours de nouvelles

Homme ↔ Machine

1 - Objet :

Du 5 novembre 2018 au 12 janvier 2019, l'Espace Culturel de Pleuven et l'Archipel de Fouesnant invitent les plumes à s'exprimer dans une nouvelle sur le thème **Homme ↔ Machine!** Deux catégories sont ouvertes : les 14 - 20 ans et les adultes ! La remise des prix aura lieu le dimanche 3 février 2019, date de clôture du temps-fort dédié à l' **Homme ↔ Machine** par l'Archipel de Fouesnant.

2 -Conditions :

- Le concours est ouvert à toute personne écrivant en langue française, à l'exclusion des membres du jury et de leurs familles, du **5 novembre 2018 au 12 janvier 2019**.
- Le thème de la nouvelle est « **Homme ↔ Machine** ». Il peut être traité de la façon souhaitée par le candidat : humoristique, dramatique, fantastique, historique ou autre.
- Les textes proposés à ce concours ne doivent pas déjà avoir été primés ou avoir été publiés par ailleurs sous quelque forme que ce soit.
- Chaque candidat s'engage à concourir une seule fois dans le cadre de ce concours et à proposer un texte dont il est l'auteur.
- Le bulletin de participation doit être dûment rempli et joint au texte proposé. Les participants mineurs y joindront l'autorisation parentale remplie et signée.
- Le règlement du concours avec le bulletin de participation et l'autorisation parentale est disponible gratuitement à l'Espace Culturel de Pleuven, à l'Archipel de Fouesnant, sur le site internet de l'Archipel ou les pages Facebook de l'Espace Culturel et de l'Archipel.

3 - Présentation du texte

- La nouvelle devra obligatoirement être dactylographiée sur feuille A4 en police Times New Roman taille 12 avec un interligne de 1.5 et comprendre entre deux (minimum) et quatre pages (maximum).
- Les pages seront numérotées et agrafées.
- La nouvelle devra obligatoirement porter un titre visible sur la première page.
- Le texte de la nouvelle devra impérativement être corrigé.

4 - Anonymat

- Le jury statue sans prendre connaissance de l'identité de l'auteur. La nouvelle ne devra pas comporter de mention permettant d'identifier le candidat.
- Le titre de la nouvelle inscrite sur le bulletin de participation devra impérativement correspondre au titre du texte de la nouvelle remis au jury.

5 – Envoi de la nouvelle

- Le texte devra être envoyé au plus tard le **12 janvier 2019 à minuit**, les nouvelles adressées postérieurement ne pourront être retenues.
- Envoi postal à l'adresse suivante, le cachet de la poste faisant foi :
Espace Culturel de Pleuven
Concours de nouvelles
Zac De Penhoat Salaun Pole Commercial Quai 29, 29170 Pleuven
- Envoi par mail à l'adresse suivante, au format pdf obligatoire :
murielle.buhannic@scarmor.fr
- Dépôt direct à l'Espace Culturel de Pleuven ou à l'Archipel de Fouesnant.

6 – Jury :

- Le jury est composé de 4 libraires de l'Espace Culturel de Pleuven, de 4 agents de l'Archipel de Fouesnant et d'un auteur indépendant à ces structures (nom à préciser).
- Les textes provoquant un préjudice moral et/ou ne respectant pas les règles de moralité publique seront rejetés d'office. Toute référence à une personne existante ou ayant existé ne devra pas lui porter préjudice.
- Le jury évaluera les nouvelles selon leur originalité, leur qualité d'expression et le respect du thème du concours.
- Les délibérations des membres du jury sont confidentielles et ses décisions souveraines.

7 – Prix et remise des prix :

- Le concours comprend deux catégories. Un prix sera décerné dans chacune de ces catégories. Première catégorie : le gagnant des 14-20 ans remportera un bon d'achat de 50 € valable à l'Espace Culturel de Pleuven et un abonnement d'un an à la médiathèque de Fouesnant.

Deuxième catégorie : le gagnant des adultes remportera un bon d'achat de 50 € valable à l'Espace culturel de Pleuven et un abonnement d'un an à la médiathèque de Fouesnant.

- La remise des prix aura lieu le dimanche 3 février 2019 à l'Archipel de Fouesnant (horaire à préciser).

8 - Résultats :

- Les noms des lauréats du concours seront annoncés lors de la remise des prix. S'ils ne sont pas présent, ils seront contactés par mails et invités à recevoir leur prix à l'Espace Culturel de Pleuven dans un délai de un mois.
- Les résultats seront publiés sur le site internet de l'Archipel (<https://archipel.ville-fouesnant.fr>) et sur la page Facebook du Leclerc de Pleuven (<https://fr-fr.facebook.com/ELeclercFouesnantPleuven/>).

9 – Publication :

- Les nouvelles primées seront publiées sur le site internet de l'Archipel. Par conséquent, l'auteur s'engage à accepter la publication de sa nouvelle dans le cadre du concours.

10 – Divers :

- Le jury décline toute responsabilité en cas d'envoi égaré.
- Les candidats autorisent les organisateurs à publier et diffuser leurs textes.
- Le fait de participer au concours implique l'acceptation de chacun des articles de ce règlement.
- Les documents reçus ne seront pas retournés à leurs auteurs.
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler, de modifier le déroulement, l'organisation, ou les modalités de ce concours sans justification particulière. Le jury se réserve le droit de rejeter des textes ne correspondant pas à l'ensemble des règles énoncées ci-dessus.

Bulletin de participation

pour le concours de nouvelles Homme Machine

Titre de la nouvelle :

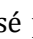
Nom : Prénom :

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

Date de naissance :/...../.....

Je soussigné M^{me}/M. déclare participer au concours de nouvelles « Homme  Machine » co-organisé par l'Espace culturel de Pleuven et l'Archipel de Fouesnant du 5 novembre 2018 au 12 janvier 2019. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et d'en respecter toutes les clauses.

Fait à : Le : Signature :

Veillez adresser votre bulletin de participation accompagné de votre nouvelle avant le 12 janvier 2019 à minuit selon les modalités suivantes :

Dépôt direct à l'Espace Culturel de Pleuven ou l'Archipel de Fouesnant

Courrier postal : Espace Culturel de Pleuven
Concours de nouvelles
Zac De Penhoat Salaun Pole Commercial Quai 29, 29170 Pleuven

Mail : murielle.buhannic@scarmor.fr

Autorisation parentale
pour le concours de nouvelles Homme  Machine

Je soussigné M^{me}/M. père/mère/tuteur légal (rayer la mention inutile) demeurant au

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone : Adresse mail :

autorise mon enfant à participer au concours de nouvelles l'Homme  Machine co-organisé par l'Espace culturel de Pleuven et l'Archipel de Fouesnant du 5 novembre 2018 au 12 janvier 2019.

Fait à : Le :

Signature :